

## Capitolo 5: Provvedimenti cautelari e memoria difensiva

---

**Cherpillod Anne**, Procéder sans procéder au fond selon le projet de code de procédure civile suisse : expertise-arbitrage, preuve à futur, mesures provisionnelles et mémoire préventif, in: "De lege negotiorum" : études autour du droit des affaires en l'honneur du professeur François Chaudet, Genève 2009 p. 249-265